



Commission de l'agriculture

5 - Administration générale

Déplacement d'une délégation au Salon international de l'agriculture (SIA) et au Salon international du machinisme agricole (SIMA) à PARIS - Mandat spécial

Rapport n° CP/2013/8

Service gestionnaire :

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Résumé :

Il s'agit d'un déplacement d'élus membres de la Commission de l'Agriculture, accompagnés de fonctionnaires, pour se rendre au Salon International de l'Agriculture (SIA) et au Salon International du Machinisme Agricole (SIMA) à PARIS, les 27 et 28 février 2013, à l'invitation de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin.

Les élus membres de la Commission de l'Agriculture, accompagnés de collaborateurs, souhaitent se rendre au Salon International de l'Agriculture (SIA) et au Salon International du Machinisme Agricole (SIMA) à PARIS, les 27 et 28 février 2013, à l'invitation de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin.

Ces deux journées leur permettraient d'approfondir leurs connaissances de l'agriculture française, au regard en particulier des défis qu'elle doit relever dans les domaines de l'innovation technique, la concurrence internationale, la demande des consommateurs en produits de qualité et l'exigence écologique liée à la nécessité de préserver l'environnement.

Dans le contexte actuel d'évolution de l'agriculture (réforme de la PAC, mondialisation, contraintes environnementales, demandes sociales), il paraît intéressant de s'informer sur les évolutions de la profession agricole en participant au SIA et au SIMA.

Un programme de travail constitué de rencontres et d'échanges avec la profession agricole, de colloques, de visites de stands, a été préparé en liaison avec la Chambre d'Agriculture. Il sera axé autour de trois thèmes principaux : l'évolution des techniques culturales, l'agriculture et l'érosion des sols, les méthodes et moyens d'entretien des espaces ruraux. D'autres thèmes seraient également abordés : agriculture et environnement, agriculture biologique, techniques culturales simplifiées, agriculture et énergies renouvelables.

La liste nominative des conseillers généraux et des agents départementaux concernés par cette mission est jointe en annexe. Le coût moyen du déplacement est évalué à 320 € par personne, décomposé de la façon suivante :

- Voyage SNCF : 170 € A/R en 2ème classe + métro et RER (15 €)
- Repas : 3 repas : 50 €
- Hôtel : 95 €.

Le coût total pour 8 personnes serait donc de $8 \times 330 = 2\,640$ € T.T.C.

Un compte-rendu des rencontres et exposés, ainsi que le bilan financier de l'opération vous seront présentés ultérieurement.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
21630	011-6247-021	15 000,00 €	15 000,00 €	990,00 €
21631	65-6532-021	25 000,00 €	25 000,00 €	1 650,00 €

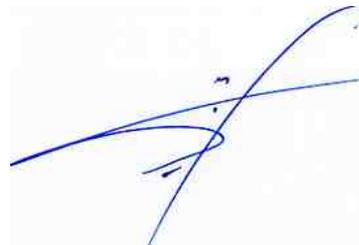
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- *décide de confier un mandat spécial à une délégation du Conseil Général, composée de cinq conseillers généraux, accompagnés de trois fonctionnaires du Département, pour se rendre au Salon international de l'agriculture (SIA) et au Salon international du machinisme agricole (SIMA) à PARIS, les 27 et 28 février 2013, à l'invitation de la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin*
- *approuve la liste nominative des conseillers généraux et des agents départementaux concernés par cette mission, jointe en annexe*
- *approuve la prise en charge par le budget départemental des frais générés par ce mandat, d'un montant maximal de 2 640 €.*

Strasbourg, le 20/12/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL